

6. Epistolar

Brief von J. S. Grain an August Hermann Francke.

Grain, J. S.
Francke, August Hermann
Halle (Saale), 08.03.1717

Nutzungsbedingungen

Die Digitalisate des Francke-Portals sind urheberrechtlich geschützt. Sie dürfen für wissenschaftliche und private Zwecke heruntergeladen und ausgedruckt werden. Vorhandene Herkunftsbezeichnungen dürfen dabei nicht entfernt werden.

Eine kommerzielle oder institutionelle Nutzung oder Veröffentlichung dieser Inhalte ist ohne vorheriges schriftliches Einverständnis des Studienzentrums August Hermann Francke der Franckeschen Stiftungen nicht gestattet, das ggf. auf weitere Institutionen als Rechteinhaber verweist. Für die Veröffentlichung der Digitalisate können gemäß der Gebührenordnung der Franckeschen Stiftungen Entgelte erhoben werden.

Zur Erteilung einer Veröffentlichungsgenehmigung wenden Sie sich bitte an die Leiterin des Studienzentrums, Frau Dr. Britta Klosterberg, Franckeplatz 1, Haus 22-24, 06110 Halle (studienzentrum@francke-halle.de)

Terms of use

All digital documents of the Francke-Portal are protected by copyright. They may be downloaded and printed only for non-commercial educational, research and private purposes. Attached provenance marks may not be removed.

Commercial or institutional use or publication of these digital documents in printed or digital form is not allowed without obtaining prior written permission by the Study Center August Hermann Francke of the Francke Foundations which can refer to other institutions as right holders. If digital documents are published, the Study Center is entitled to charge a fee in accordance with the scale of charges of the Francke Foundations.

For reproduction requests and permissions, please contact the head of the Study Center, Frau Dr. Britta Klosterberg, Franckeplatz 1, Haus 22-24, 06110 Halle (studienzentrum@francke-halle.de)

urn:nbn:de:gbv:ha33-1-13181

Göteborgs Sälls. i. m. Conferensb. förh. Narsings
30. 10. 1789.

HC 789

53

Monsieur Reverendissime et Magnifique;
Ami de Dieu, et des enfans de Lumière.

Il y a long tems que mon coeur brûle d'amour vers votre
Magnificence, et je souhaite de m'entretenir avec vous
non pas deux ou trois fois par l'année, mais tous les
jours, pour jouir de vos conseils edifiants et salutaires,
parce que je suis assuré que le Bon Dieu est avec vous
et agit par vous; Mais come il est impossible de jouir
de ce bonheur exterieurement, je me contente que cela
se peut faire interieurement par l'esprit de Notre Seigneur
Jesus Christ. Et sur cette bonne confiance je prend la
liberte de vous dire, qu'il y a huit jours que j'ai ecrit
à Monsieur l'Inspecteur Freyer mon sentiment sur le
livre intitulé: La fausseté des Vertus humaines. à la fin
de la lettre j'ai ajouté quelques mots concernant ma personne
et le salaire, dont j'ai joui pendant les trois ans que j'ai
enseigné la langue françoise à la Pedagogie, qui repré-
sente tant l'orb modestement, que je croyois bien qu'on me pourroit
ajouter quelque chose à l'avenir, selon la coutume qu'on
a tenue avec ceux qui y ont travaillé avec fidelité, pour
appuyer cette demande j'ai alegué les raisons qui me semblent

Le fröijer wolle mis information
D. von S. von S. von S.

après importantes pour toucher les coeurs en ma faveur,
c'est pourquoi je l'ai prie aussi de deliberer la de sus avec
votre Magnificence. Le Samedi passé il m'a fait reponse, qui
portoit en substance, que les dispositions de la Pedagogie
etoient tellement reglees, qu'on ne pourroit à grand'paine à
quelque changement touchant l'augmentation de mon Salaire,
mais qu'il vouloit pourtant envoyer ma lettre à Votre Magni-
ficence; dont j'étois très-content, et me declarois, que je re-
mettois cette affaire à la Sagesse et à la Charité de Monsieur
Le Directeur; Car entant que j'ai à faire avec les enfans de
Dieu, qui se laissent gouverner par l'esprit de Charité, je me
contente de ce qu'ils resolvent, parce que je sais que le Bon Dieu
agit par eux; Mais quand j'ai à faire avec la Raison hu-
maine, je mets raison contre raison et je dis: Parce que cette
fonction ne va pas immediatement à la Gloire de Dieu, il est
juste que j'en sois payé selon la peine et le merite, principa-
lement, puis que les jeunes gens qui apprennent la langue
Francoise ont à payer, et ainsi je puis dire franchement,
que je ne voudrois pas faire ce que je fais à moins qu'à cent
ecus par l'année, si j'avois à faire à des Politiques; Car
seroit-il injuste de demander quatre ecus de chaque personne par
l'année, quand on paye à un Maître de danse, à un fleur d'armes,
et à d'autres qui enseignent des choses pernicieuses, deux ecus
et davantage par mois, chaque personne, dont ils puissent expedier
une centaine par jour, et ensuite faire le grand Seigneur,

au lieu qu'un Maître de Langue qui enseigne d'ouïr jusqu'à
treize heures par jour, croupit dans la Misère et se racourcit
la vie, pour gagner son pain, car par l'Ingratitude du Monde qui le
regarde come un Zero, il est sans pension. Les Maîtres d'école,
Les Precepteurs, Les faux Pasteurs qui séduisent les âmes, les
Organistes, Les Joueurs de Violon, ont leur Salaire et logis,
mais pour les Maîtres de Langue, il n'y a rien à esperer, on les
traite sur une meme modelle, bons et mechants, sinceres et
fourbes, ceux qui enseignent par une bonne methode et avec fide-
lité et les Ignorants. faut-il donc s'edomer que la plus
part sont banqueroute et leurs enfans deviennent des Gueux
après leur mort. Il faut donc que le Sage prenne des mesures
pour se tirer de ces mauvaises suites, et quand il a à faire
avec des gens de ce monde, il se faut laisser payer autant qu'il
est raisonnable, c'est pourquoi je prendrai à l'avenir trois ecus
par mois, aussi bien que d'autres qui se piquent d'enseigner bien.
Mais quant à la Pedagogie Royale, je me rapporte entierement
à la Pieté et à la Sagesse de Votre Magnificence, et je suis
très persuadé, qu'après avoir leu la lettre que j'ai écrit à Monse-
igneur l'Intendant, elle prendra de telles mesures qui servent à ma
consolation. En attendant je suis avec un très profond respect
et un entier devouement

Monseigneur
de Votre Magnificence

Halle le 8^{me} Mars
1717.

Le très humble et le très
obeissant serviteur
J. S. Granle
Maître de Langue.

à Sa Magnificence
Messieurs Auguste Herman
Franch, Docteur de l'École
de Médecine, Professeur en Mé-
decine, et Directeur de
l'Université

à
Halle.